



RECORD MONDIAL DE LA PLUS GRANDE PARADE DE CAMIONS DE REMORQUAGE

Cahier des Charges



Traduit de l'américain par FDD



SPECIFIC GUIDELINES PACK



Ce document est un guide des considérations spécifiques et des engagements pour votre tentative de record et doit être utilisé en conjonction avec le *Guide de vos preuves*, qui décrit les preuves que nous demandons pour vérifier le succès de votre tentative de record. Ces directives doivent être lues et entendues par tous ceux concernés par la tentative de record, avant la tentative de record – incluant chaque participant, organisateur et témoins.

Ces directives sont spécifiques à votre tentative de record et doivent être suivies. Si une quelconque partie de ces directives n'étaient pas suivies, votre tentative de record serait disqualifiée, avec aucun droit d'appel.

De plus, ces directives n'agissent pas en tant que conseil de sécurité et ne doivent pas être interprétées comme rassurant sur le fait que la tentative de record est exempte de risques.

Guinness World Records n'accepte aucune responsabilité concernant la sécurité des participant ou spectateurs dans une tentative de record. Il est de votre seule responsabilité de vous assurer que toutes les mesures de sécurité nécessaires sont en place et que tous les équipements utilisés conviennent et sont vérifiés avant que la tentative de record n'ait lieu, et que vous êtes conformité avec toutes les lois et règlements en termes de santé et sécurité.

Si vous organisez une tentative de record en partenariat avec une marque d'alcool, vous devez demander une autorisation explicite, à l'avance, au Guinness World Records, ou votre record pourrait ne pas être homologué. Sans permission écrite, votre record pourrait ne pas être accepté, même si vous avez suivi les directives. Envoyez vos demandes au Guinness World Records en utilisant la section Correspondance de votre application en ligne.

Enfin, la mise à disposition de ces directives ne constitue en aucun cas le consentement du GWR à ce que vous entrepreniez une tentative de record. Une tentative de record ne sera considérée comme autorisée que lorsque vous aurez signé notre contrat standard en relation avec les tentatives de record.

GRANDE PARADE DE CAMIONS DE DEPANNAGE

Définition du record

Ce record est défini pour "*le plus grand nombre de camions de dépannage*" en formation de parade, de défilé, sur un parcours défini.

Pour les besoins de ce record, un camion de dépannage est défini comme un véhicule utilisé pour le transport de véhicules motorisés vers une destination, ou pour récupérer des véhicules qui ne sont plus sur une surface roulante.

Règles pour “la plus grande parade de camions de dépannage”.

Soyez sûrs de suivre toutes ces règles.

1. La longueur du convoi formé par ces véhicules peut être enregistrée par intérêt ou curiosité, mais ne sera pas considérée dans la tentative de record.
2. Tous les conducteurs doivent être en possession d'un permis de conduire valide
3. Tous les véhicules participants dans cette tentative de record mondial doivent être en mouvement. Il n'est pas accepté de juste les garer en ligne.
4. La distance minimum de la parade doit être de 3,2 km de la ligne de départ à l'arrivée. Tous les véhicules doivent passer la ligne de départ et parcourir la totalité du tracé jusqu'à la ligne d'arrivée.
5. Si un véhicule ne pouvait pas faire l'intégralité du parcours, ce véhicule serait décompté du total.
6. Il ne doit pas avoir d'écart significatif dans le flux de véhicules. Les véhicules du défilé ne doivent pas laisser plus de deux longueurs de véhicules d'espace entre eux pendant la parade.
7. Ce qui suit doit être enregistré sur une feuille préremplie et soumis avec le formulaire de record du monde : le modèle exact, la marque, l'année de construction, le numéro d'enregistrement, le nom et le numéro de téléphone du conducteur.

Règles complémentaires. Soyez sûrs de suivre toutes ces règles

1. La parade ne peut pas être faite sur une route publique, sauf si ces routes ont été officiellement fermées pour la tentative de record. *La preuve officielle de fermeture doit être soumise avec le pack de preuves.*
2. La route de la parade doit être relevée et notée.
3. Si la parade est pour des véhicules de route motorisés, alors tous les conducteurs doivent être en possession d'un permis de conduire valide.
4. Si la parade est pour des véhicules de route motorisés, alors la plaque d'immatriculation de tous les véhicules participants à la parade doit être fournie.
5. Tous les véhicules participant à cette tentative de record doivent être en mouvement. Leur stationnement en ligne n'est pas accepté.
6. La distance minimum de la parade doit être de 3,2 km du point de départ à la ligne d'arrivée (tous les véhicules doivent passer la ligne de départ et rouler jusqu'à la ligne d'arrivée). La longueur du parcours doit être indiquée. La longueur du convoi créée par la succession de véhicules peut être enregistrée pour information, mais ne sera pas utilisée pour la tentative de record.
7. Si un véhicule ne peut pas terminer le parcours, ce véhicule sera déduit du compte total.
8. Des commissaires (contrôleurs) doivent être positionnés à des intervalles de 1 km tout au long du parcours pour observer tout véhicule qui quitterait le parcours avant d'avoir réalisé la distance minimale. Les commissaires doivent reporter leurs observations à un témoin indépendant, afin que tout participant non conforme soit déduit du compte total.
9. Il ne doit pas y avoir d'écart significatif dans le flux de véhicules. Les véhicules de la parade ne doivent pas être séparés par une distance supérieure à deux longueurs de véhicules pendant le défilé.
10. Le nom de l'organisation (société ou personne) faisant la tentative doit être donné avec la date et le lieu.
11. L'événement doit être organisé dans un lieu public ou un lieu ouvert, pour toute inspection ou contrôle. Toutes les tentatives de record doivent être organisées dans des zones règlementées avec des entrées et sorties clairement marquées et contrôlées. Les tentatives faites à l'intérieur doivent prendre place dans une pièce dédiée pour les tentatives, et les tentatives faites à l'extérieur doivent être sécurisées avec des poteaux ou des barrières physiques.
12. Le nombre de véhicules doit être confirmé par une méthode approuvée par le GWR. Regardez la section de documents “*acceptable counting methods*”
13. Des mesures spécifiques doivent être mises en place pour s'assurer que les véhicules ne sont pas comptés deux fois.

14. Les lieux et méthodes de vérifications peuvent être envoyés pour approbation en utilisant la fonction *Correspondance* de votre application. Les pièces jointes telles que plans du parcours, etc. peuvent être téléchargés, tant que vous écrivez dans la partie *Correspondance* et que vous vous assurez d'enregistrer les changements dans votre application, les éléments apparaîtront.
15. La totalité de la tentative doit être filmée. L'entrée et la sortie doivent être contrôlées entièrement, non coupées, vidéo horodatée, qui doivent être soumises avec les preuves.
16. Une photo aérienne des véhicules ou une photo montrant la parade doit être fournie, en addition des photos standards pendant la durée de la tentative.

Exigences pour les témoins

- Le rôle d'un témoin indépendant, ou dans certains cas, d'une société d'audit, est de superviser la tentative de record et confirmer le total final après avoir observé la totalité de la procédure. Ils doivent être correctement informés des directives spécifiques afin de confirmer que tout a été fait correctement.
- Au moins deux témoignages indépendants doivent confirmer le nombre final total des véhicules ainsi que le fait que toutes les directives aient été suivies pendant la tentative.
- Le témoin indépendant doit personnellement se charger de la procédure de décompte ou l'observer.
- Un des témoins indépendants doit être un témoin spécialiste indépendant qui peut confirmer que tous les véhicules participants ont les spécifications correctes pour cette tentative de record. Les exemples de témoins indépendants correspondants à cette catégorie sont : ingénieurs de course, ingénieur design automobile, journaliste sportif spécialisé ou tout autre expert, un membre du comité d'un club automobile ou association automobile pertinent. D'autres types d'experts peuvent être acceptés, mais le demandeur doit confirmer leur éligibilité avec son référent du Record, avant la tentative.
- Toute tentative de plus de 5 000 véhicules doit être supervisée par une société d'audit professionnelle, avec un rapport soumis par les auditeurs présents à la tentative, contenant tous les détails de vérification, ainsi que le total final. Ce rapport est demandé en addition des deux témoignages indépendants.

Méthodes de décomptes acceptées

Les véhicules doivent être comptés individuellement par une méthode efficace, précise, à l'entrée du lieu. Les méthodes de décompte ci-dessous sont acceptées lorsqu'elles sont exécutées précisément et en accord avec les directives soulignées ci-dessus. GWR peut accepter d'autres méthodes, si elles sont approuvées au préalable.

- Système de code-barre – Des tickets obtenus avant l'événement sont scannés lorsque le véhicule entre et le scanner enregistre le nombre de tickets. Si les véhicules se préenregistrent en ligne et obtiennent un code-barre personnalisé, la machine peut également enregistrer leur nom et d'autres informations.
- Bracelets – Ils peuvent contenir des code-barres (comme avec le système de ticket) ou être numérotés individuellement et donnés à des personnes indépendantes à l'entrée.
- Tourniquets – Des compteurs sur chaque tourniquet enregistrera le nombre de personnes qui passeront dans la zone de tentative de record.

Soyez sûrs de transmettre les preuves suivantes

- Une lettre de motivation expliquant la tentative de record, avec la date, l'heure et le lieu exact de la tentative de record, les témoins que vous aurez choisis et la technique de mesure de votre tentative de record. Merci de nous fournir également les informations détaillées sur les personnes / Organisations responsables de la tentative de record, incluant les détails de la préparation de la tentative.
- Deux témoignages indépendants confirmant que les règles énoncées ci-dessus ont été appliquées et un témoignage explicite, et un total final du nombre de véhicules. Les déclarations doivent décrire la procédure de décompte et la tentative totale en détail. Une de ces déclarations doit être préparée par un témoin spécialiste indépendant, comme décrit dans "exigences pour les témoins" ci-dessus.

- Lorsqu'un événement compte 5 000 véhicules ou plus, un auditeur professionnel doit être soumis d'une société d'audit professionnelle et indépendante et doit confirmer le nombre exact et final total de véhicules en prenant en considération tout véhicule que les commissaires auront déduit du total, ainsi que les détails de la procédure de vérification.
- Des preuves photographiques de votre tentative, preuve des détails fournis par les témoins indépendants. Les preuves photographiques doivent inclure une photo aérienne de la foule ou une photo montrant le groupe dans son intégralité.
- Preuves vidéo de la totalité de la tentative de record, du départ à la ligne d'arrivée, qui nous permette de confirmer les mesures atteintes, que les directives ont été suivies et vérifier les détails fournis par les témoins indépendants. De plus, toutes les entrées et sorties doivent être contrôlées par vidéo et la procédure de décompte doit être clairement visible dans la vidéo également.
- Vous devez signer le "Schedule 2" lorsque vous envoyez les preuves, sur le fait que vous détenez les droits ou donnez permission à GWR d'utiliser les éléments transmis.
- Si vous incluez des photos ou vidéos dans vos preuves, dont vous ne détenez pas les droits ou dont vous avez la permission d'utilisation par GWR, alors vous devez inclure le document Schedule 3
- Articles média (journaux, online, TV ou radio) doivent être soumis comme preuves. Ceci n'est pas une preuve obligatoire.

Lisez le document "Guide to Your Evidence" où vous trouverez des informations additionnelles sur les preuves nécessaires et les exemples de preuves. Il est primordial de lire ce document avant d'envoyer vos preuves.

Evidence checklist / Liste de preuves – A voir sur l'interface Guinness

Témoignage 1	Articles médias
Témoignage d'un témoin spécialiste 1	Lettre de motivation
Rapport d'audit	2 Witness Statements
Preuve vidéo	2 témoignages Photographic Evidence
Vidéo des entrées et sorties	Preuves photo
Schedule 2 signé	Schedules 2&3
Schedule 3 signé	